

CAISSE DES LOISIRS DES ENFANTS DE CHAUMUZY

Séance du mardi 22 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-deux septembre à vingt heures trente, les membres de la Caisse des Loisirs des Enfants de Chaumuzy convoqués le trente-et-un juillet deux-mille-vingt, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Sébastien DOLÉ, Président de La Caisse des Loisirs des Enfants de Chaumuzy.

Membres présents :

Mesdames Adeline HÉNIN et Aurélie RODRIGUES DA CRUZ.

Messieurs Sébastien DOLÉ, Christophe MACQUART et Romain LEVÉCQUE.

Membres absents excusés :

Messieurs Olivier LÉGER, Mickaël MIMIN et Mesdames Clémence HERBELET et Laure LOUIS.

Membres absent non excusés :

Secrétaire de séance : Madame Adeline HENIN

I / Clôture de la réunion du 15/06/2020

Après lecture du compte-rendu de la réunion du 15/06/2020, les membres présents clôturent la séance en signant les délibérations :

2020/06-01	Location du Foyer Rural
2020/06-03	Affectation du résultat 2019
2020/06-04	Choix des Subventions 2020

II/ Élection du Vice-Président

Monsieur DOLÉ, par sa fonction de maire de la commune de Chaumuzy, est Président de la Caisse des Loisirs des Enfants de Chaumuzy.

Les 4 membres élus au sein du Conseil municipal sont :

Madame HÉNIN et Messieurs DOLÉ, MACQUART et LEVÉCQUE.

Les membres extérieurs se portant volontaires sont :

Mesdames Aurélie RODRIGUES DA CRUZ, Clémence HERBELET, Laure LOUIS, Messieurs Mickaël MIMIN et Olivier LEGER.

Tous les volontaires ci-dessus sont nommés membres de la Caisse des Loisirs des Enfants de Chaumuzy pour le mandat en cours.

Parmi les membres présents, seul Monsieur LEVÉCQUE souhaite se présenter aux fonctions de vice-président. Il est élu à l'unanimité.

III/ Prix de fin de cycle

Monsieur DOLÉ fait part à l'assemblée de la distribution des dictionnaires aux enfants de CE2 de l'école de Chaumuzy. Chacun des 7 élèves a reçu un dictionnaire d'anglais et un de français le lundi 7 septembre 2020. L'exemplaire supplémentaire a été remis au maître.

Les enfants de Chaumuzy entrants en 6^{ème} cette année recevront également un prix. Les demandes d'inscriptions ont été faites aux parents, des retours sont encore attendus. Il sera fait un rappel via panneaupocket.

IV/ Adhésion au service santé-prévention du centre de gestion

Le Centre de Gestion en charge du suivi des ressources humaines des collectivités territoriales a modifié sa convention santé-prévention relative aux visites médicales périodiques, suivi médical des agents... L'assemblée souhaite régulariser la situation et accepte la nouvelle convention.

V/ Spectacle de fin d'année

Le Conseil énonce les difficultés de rassemblement dans les circonstances actuelles et l'interdiction de louer les salles des fêtes qui peut être prolongée. Les membres de l'assemblée décident de se porter sur des cadeaux de fin d'année qui pourront être choisis en magasin par les parents en fonction du budget alloué par la Caisse des Loisirs, soit environ 25 € par enfant pour environ 80 enfants. Pour les moins de 12 ans une distribution pourra être faite, le premier samedi ou dimanche avant Noël, sous les sapins décorés en extérieur, par groupe de tranche d'âge. Pour les plus de 12 ans, des bons d'achat seraient remis.

Monsieur LEVECQUE se renseigne auprès des magasins PICWIC pour connaître les modalités.

Pour estimer au mieux le budget et les montants alloués, une inscription devra **obligatoirement** être faite en mairie par les parents avant le 31/10/2020. Un bon d'inscription sera distribué dans les boîtes aux lettres très prochainement.

VI/ Questions diverses

Madame HÉNIN annonce que le professeur de gymnastique ne renouvellera pas ses cours au foyer rural cette année.

Monsieur LEVECQUE demande si les travaux sont bien réceptionnés à l'aire de jeux. Monsieur DOLÉ confirme que tout est bien fini et réglé. Ne reste que le panneau « interdiction de fumer et de vapoter » à acheter et mettre en place.

Monsieur DOLÉ explique que les subventions n'ont été mandatées que cette semaine mais les associations vont les recevoir rapidement.

La prochaine réunion aura lieu mi-novembre, après le retour des dernières inscriptions d'enfants pour les cadeaux de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

